

Certificat de compétence Technique actuarielle

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Niveau bac+2 scientifique.

Objectifs

Ce diplôme atteste auprès des directions de compagnies d'assurances d'une acquisition de bases techniques solides.

Débouchés : Ce diplôme mène aux fonctions de technicien d'actuariat dans les sociétés d'assurance et les cabinets de conseils.

Compétences

Mis à jour le 03-10-2024



Code : CC1400A

31 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :

EPN09 - Economie Finance
Assurance Banque (EFAB) /
Stephane LOISEL

Responsabilité opérationnelle

: Ghislaine ERNY

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre) (313m)

Métiers (ROME) : Technicien / Technicienne d'actuariat (C1105)

Contact national :

EPN09 - Actuariat

292 rue Saint Martin

75003 Paris

01 58 80 87 56

Ghislaine Erny

actuariat@cnam.fr

Enseignements

31 ECTS

Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance non vie

ACT104

5 ECTS

Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance vie

ACT102

6 ECTS

Mathématiques financières

ACT106

8 ECTS



Calcul des probabilités

STA103

6 ECTS

Statistique mathématique

STA104

6 ECTS



Probabilités et statistiques pour la finance

GFN213

6 ECTS

Méthodes mathématiques pour la finance et l'économie

MVA113

6 ECTS